

## COMPTE-RENDU ASSEMBLEE PLENIERE SPPPI ESTUAIRE ADOUR 07 juillet 2023

### Participants à la réunion de l'assemblée plénière du SPPPI Estuaire Adour

#### Présents :

Mme HARDOUIN – Présidente SPPPI Estuaire Adour, Adjointe à la transition écologique, solidaire et citoyenne, Ville de Bayonne, Conseillère communautaire, Communauté d'Agglomération Pays Basque.  
M. ROSAY – Sous-Préfet de Bayonne.  
M. BARON – Sous-Préfet de Dax.  
Mme NOGARO – Adjointe Développement économique, Économie Sociale et Solidaire, Commerce et Agriculture, Ville de Tarnos. Vice-Présidente en charge de la Transition écologique, de l'agriculture et des déplacements, Communauté de communes Le Seignanx.  
M. BERGÉ – Conseiller Régional, Délégué Ports et Aéroports, Région Nouvelle-Aquitaine.  
M. GONZALEZ – Maire, Ville de Boucau.  
Mme DEQUEKER – Adjointe Environnement, Ville d'Anglet, Conseillère communautaire Communauté d'Agglomération Pays Basque.  
Mme BIRLES – Conseillère municipale, Ville de Tarnos.  
M. PAULY – Conseiller municipal, Ville de Bayonne.  
Mme COLIN – Directrice Transition Ecologique et Energétique, CAPB.  
M. GUNSETT – Directeur Administratif et Financier des Services Techniques, Ville d'Anglet.  
M. JOUVE – Technicien Environnement, Ville de Tarnos.  
M. VIGNES – Ingénieur Territorial, Région Nouvelle-Aquitaine.  
M. MARTY – Directeur Ports et Equipements, CCI BAYONNE PAYS BASQUE  
M. LUSSON – Directeur, ALKION TERMINAL BAYONNE.  
M. LAJUSTICIA – Responsable Adjoint chargé de l'exploitation, CCI BAYONNE PAYS BASQUE.  
M. DUBERT – Responsable Antenne Bayonne, DREAL Nouvelle Aquitaine UD64.  
M. BERTRAND – Ingénieur d'Etudes Sanitaires, ARS Nouvelle-Aquitaine.  
M. JAVELOT – Chargé de mission, Communauté de communes Le Seignanx.  
M. KHAMMOUNI – Directeur, TIMAC AGRO.  
M. GUIHARD – Directeur, MAISICA et Président PBA.  
M. BLANCHARD – Directeur Usine Tarnos, TIMAC AGRO.  
Mme MELQUIOT – Responsable Développement durable, CELSA France.  
Mme MONTOYA – Coordinatrice Environnement, CELSA France.  
M. HAUSSER – Commandant de Port, Capitainerie. (Visio).  
M. BOTELLA – Président, Association des Habitants du Quartier St Bernard.  
M. ARDIACO – Représentant, ADALA.  
M. VIDAL – Représentant, SOS Littoral Angloy.  
M. DESCAMPS – Animateur SAGE Adour aval, Institution Adour.  
M. VALMASSONI – Représentant, SURFRIDER FOUNDATION.  
M. BILHERE – Représentant, AMIC.

#### Excusés :

M. MABILLET – Adjoint Transition écologique, Mobilité, Participation citoyenne, Ville de Tarnos.  
M. AGOSTINI – Adjoint sous-direction du Port de Bayonne, Région Nouvelle-Aquitaine.  
Mme DELAVENNE – Association IDEAL.  
M. MARTI – Représentant CADE.  
Mme CECCATO – Responsable Environnement DASSAULT AVIATION.  
M. CINGAL – Président SEPANSO 40.  
M. BIDART – Chef de l'unité Police de l'Eau Pays Basque, DDTM64.  
M. BAYLE – Représentant SEPANSO Sud Adour.  
Mme LEEUNBERGER - CADE.

#### Animation :

M. Valérie BÉDÈRE – ECOSCOPE.

## ORDRE DU JOUR

L'Assemblée Générale de l'ASPPPI – SPPPI Estuaire Adour  
Rapport moral 2022 et vote.  
Rapport financier 2022 et vote.  
Composition du Bureau de l'ASPPPI 2023.

Le bilan des Alertes Nuisances 2022 – SPPPI Estuaire Adour  
Présentation du suivi de la procédure Alerte Nuisances.  
Proposition de travail sur une action ciblée en 2024.

Les réflexions pour la mise en place d'une station de mesure de la qualité de l'air – ATMO Nouvelle-Aquitaine  
Éléments techniques : polluants écartés et polluants proposés.  
Éléments financiers : investissements et fonctionnement.  
Implantations potentielles.

Les questions diverses  
Le document joint présente l'ensemble des demandes.

## Ouverture de la séance

### Assemblée générale ASPPPI

#### Mme HARDOUIN – Présidente SPPPI Estuaire Adour

Pour cette première plénière de 2023, nous avons le plaisir d'accueillir M. ROSAY, sous-préfet de Bayonne. Avant d'entrer dans l'ordre du jour, je vous propose que nous fassions un rapide tour de table.

Nous allons démarrer cette plénière par l'assemblée générale de l'association de portage du SPPPI, formalité annuelle qui présente le bilan des travaux menés en 2022.

Je précise que nous avons convenu en Bureau d'accorder un temps plus important aux questions diverses. Nous avons également le sujet prioritaire de la station de mesure de la qualité de l'air. Nous traiterons donc rapidement les deux premiers points qui ne présentent aucune nouveauté. Vous avez reçu tous les documents, je reprends de manière synthétique les éléments qui s'affichent à l'écran.



## Rapport moral 2022

### ➤ Les réunions de préparation

La préparation des travaux et des réunions est assurée lors de rencontres avec la Présidente et/ou d'autres intervenants en lien avec les sujets traités.

### ➤ Les réunions spécifiques

Plusieurs réunions ont été tenues pour avancer le dossier de la communication EDZ et celui des suites à donner, notamment :

- Les 13 janvier, 18 mai avec INERIS.
- Les 17 janvier, 18 février, 4 mars, 6 décembre avec ATMO NA.
- Les 6 juillet avec sous-préfet et services.
- Les 21 juillet et 19 octobre GT EDZ Suite.
- Les 8 et 17 novembre avec DREAL NA.



## Rapport moral 2022

### ➤ Les réunions de l'assemblée plénière

En 2022, l'assemblée plénière a été réunie 3 fois.

- Assemblée plénière du 11 mars 2022
- Assemblée plénière du 6 juillet 2022
- Assemblée plénière du 2 décembre 2022

A la suite de chaque réunion, un compte-rendu a été rédigé, modifié selon les demandes et mis en ligne.



## Rapport moral 2022

### ➤ Les réunions des Commissions de Suivi de Site

#### CSS d'ALKION TERMINAL le 16 décembre 2022

Bilan des activités du site pour l'année 2022 :  
Présentation des actions réalisées pour la prévention des risques  
Bilan du système de gestion de la sécurité  
Compte rendu des incidents et accidents  
Programme de réduction des risques  
Projets de modifications et d'amélioration des installations.  
Bilan des inspections (DREAL)  
Questions diverses.

#### CSS de CELSA France le 9 décembre 2022

Mise en service du laminoir  
Programmation et nature des travaux pour 2022  
Bilan environnemental (air, eau, déchets, retombées atmosphériques, TAR)  
Modifications et amélioration des installations  
Bilan des inspections (DREAL)  
Questions diverses.



## Rapport moral 2022

### ➤ Le suivi du site Internet

Les comptes-rendus des plénières avec les documents associés ont été mis en ligne.

Les communiqués émanant des industriels et de l'Etat ont été mis en ligne et l'information diffusée :

Communiqués CELSA FRANCE des 5 décembre 2022, 17 octobre 2022, 21 mai 2022

Communiqué CCI BAYONNE PAYS BASQUE du 8 février 2022

Communiqué ADISSEO du 28 mars 2022

Communiqué TIMAC AGRO du 19 janvier 2022

En 2022, nous avons eu :

- Des réunions de préparation régulières en amont des bureaux et des plénières.
- Plusieurs rencontres pour avancer le dossier de la communication sur l'Etude de zone et des suites à donner.
- 3 réunions du Bureau : les 28 janvier, 13 mai et 18 octobre 2022.
- 3 réunions de la Plénière : les 11 mars, 6 juillet et 2 décembre 2022.
- 2 Commissions de Suivi de Site de CELSA France et ALKION TERMINAL BAYONNE les 9 et 16 décembre.
- Ainsi que plusieurs communiqués des sites industriels qui ont été mis en ligne.

Avez-vous des questions sur le rapport moral ?

Je soumetts le rapport moral au vote :

Qui est contre ? 0

Qui s'abstient ? 0

Je vous remercie.

Je poursuis avec le rapport financier.



## Fonctionnement SPPPI 2022

### ➤ Les recettes: 45600€

ETAT → 10000€

REGION NA → 10000€

CAPB → 7000€

CCI BAYONNE PAYS BASQUE → 5000€

Communauté de Communes Le Seignanx → 3600€

PORT BAYONNE AVENIR → 4000€

ALKION + CELSA France + TIMAC AGRO → 6000€

### Les dépenses : 44391€

Animation-Logistique → 42732€

Comptabilité → 1440€

Hébergementsiteinternet → 219€

 **Fonctionnement SPPPI 2023**

- Les recettes: 45600€
- ETAT → 10000€
  - REGION NA → 10000€
  - CAPB → 7000€
  - CCI BAYONNE PAYS BASQUE → 5000€
  - Communauté de Communes Le Seignanx → 3600€
  - PORT BAYONNE AVENIR → 4000€
  - ALKION + CELSA France+ TIMAC AGRO → 6000€
- Les dépenses : 45576€
- Animation-Logistique → 43980€
  - Comptabilité → 1440€
  - Hébergementsiteinternet → 156€

Comme chaque année, en 2022, les recettes s'élèvent à 45600€ dont

- 10000€ de l'Etat,
- 10000€ de la Région Nouvelle-Aquitaine,
- 7000€ de la CAPB,
- 5000€ de la CCI BAYONNE PAYS BASQUE,
- 3600€ de la Communauté de Communes Le Seignanx,
- 4000€ de PORT BAYONNE AVENIR
- 2000€ versés par chaque entreprise ALKION Terminal Bayonne, CELSA France et TIMAC AGRO.

En 2022, les dépenses s'élèvent à 44391 € réparties en 3 postes

- L'animation et la logistique pour 42732€.
- La comptabilité pour 1440€.
- L'hébergement du site internet pour 219€.

En 2023, le prévisionnel des dépenses s'élèvent à 45576€ réparties en 3 postes

- L'animation et la logistique pour 43980€.
- La comptabilité pour 1440€.
- L'hébergement du site internet pour 150€.

Avez-vous des questions sur le rapport financier ?

Je soumetts le rapport financier au vote :

Qui est contre ? 0

Qui s'abstient ? 0

Je vous remercie.

Les deux dernières diapositives rappellent la composition du Bureau de l'association et du SPPPI.



## Bureau SPPPI 2023

- **Présidente:** Laurence HARDOUIN - Conseillère Communautaire CAPB
- **Secrétaire:** Michel BOTELLA – Président de l'Association des Habitants du quartier St Bernard à Bayonne
- **Trésorier:** Xavier GUIHARD – Président de Port Bayonne Avenir
- **Collèges de collectivités territoriales**
  - Tarnos
  - Boucau
  - Bayonne
  - Anglet
  - CAPB
  - Communauté de Communes Le Seignanx
  - Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques
  - Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine



## Bureau SPPPI 2023

- **Collèges des associations, usagers et personnalités qualifiées**
  - Michel BOTELLA - Association des Habitants du quartier St Bernard
  - Marie-Ange DELAVENNE - Association IDEAL
  - Aymeric BAYLE - Association SEPANSO 64
- **Collège des Industriels**
  - Xavier GUIHARD - Président Port Bayonne Avenir
  - Fabien LUSSON - ALKION TERMINAL BAYONNE
  - Pascal MARTY - CCI BAYONNE PAYS BASQUE

Je passe la parole à Mme BEDERE pour le bilan des Alertes Nuisances 2022.

### Bilan Alertes Nuisances

#### Mme BEDERE – Animation SPPPI Estuaire Adour



## Alertes Nuisances

- 304 fiches alertes (422 en 2021)  
dont 26 doubles

**Bruit :** 📢 143 soit 47 %

**Odeurs :** 📢 145 soit 48 %

**Poussières :** 📢 42 soit 14 %

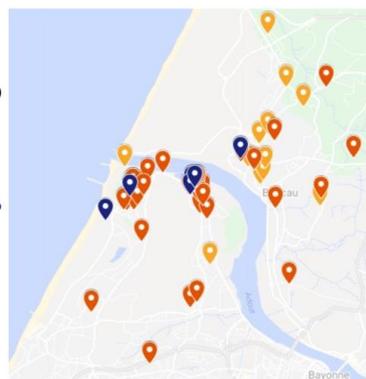
- Réparties sur 4 communes

Anglet 📢 229

Boucau 📢 11

Tarnos 📢 32

Bayonne 📢 32





## Taux de réponses

Nombre total de réponses traitées  
> 2500 mails échangés.

### Taux de réponses

CCIBPB	>97%
ALKION TERMINAL BAYONNE	>97%
TIMAC AGRO	>93%
MAISICA	>95%
CELSA France	>75%
DASSAULT AVIATION	>50%
LAMINOIRS DES LANDES	>50%
ANGLET	>95%

### Identification des sources

Odeurs : Plusieurs épisodes sans source identifiée.  
Bruit : CELSA.  
Poussières : Tourbe.



## Alertes Nuisances

- 229 alertes Anglet
  - > 122 Bruit
  - > 120 Odeur
  - > 11 Poussières
- 11 alertes Boucau
  - > 7 Bruit
  - > 4 Odeur
- 32 alertes Tarnos dont 2 doubles
  - > 13 Bruit
  - > 17 Odeur
  - > 2 Poussières
- 32 alertes Bayonne
  - > 1 Bruit
  - > 4 Odeur
  - > 29 Poussières

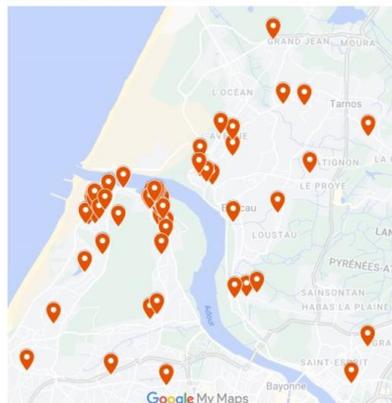


## Alertes Odeur

145 Alertes Odeurs

42 contributeurs

30 sur Anglet  
4 sur Bayonne  
3 sur Boucau  
5 sur Tarnos

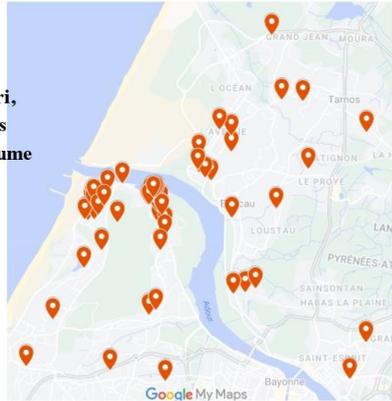




## Alertes Odeur

Les types d'odeurs perçues :  
**88 Choux, ammoniac, œuf pourri,**  
**Gaz de ville, égoutexcréments**  
**20 Gaz échappement, brûlé, bitume**  
**Engrais**  
**12 Gazole, essence**

Episodes  
**24/03 au 05/04**  
**17 au 18/03**  
**18 au 24/02**  
**09 au 12/02**



## Alertes Bruit

**143 alertes Bruit**  
**32 contributeurs**  
**24 sur Anglet**  
**1 sur Boucau**  
**6 sur Tarnos**  
**1 sur Bayonne**

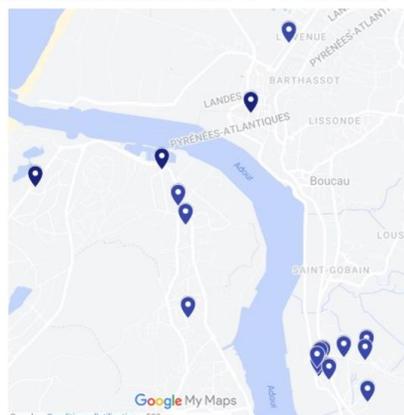
Episodes  
**24 au 30/10**  
**03 au 12/09**  
**20 au 28/08**  
**15 au 18/08**  
**22 au 25/01**



## Alertes Poussières-Fumées

**42 alertes Poussières**  
**32 contributeurs**  
**8 sur Anglet**  
**20 sur Bayonne**  
**4 sur Tarnos**

Episodes  
**05 et 06/10 Tourbe**  
**17/07 Tourbe – feu**  
**06 au 18/06- Tourbe**  
**12 au 14/02- Tourbe**



Valérie BEDERE – SPPPI Estuaire Adour

Suite à la demande de la Ville d'Anglet qui enregistrait des plaintes concernant les nuisances perçues par les riverains, la CCI avait fait la proposition d'une procédure alerte que le SPPPI a mise en place par le biais de son site internet.

Depuis 2015, le SPPPI procède à l'enregistrement des alertes dont le nombre croit chaque année.

En spécificité pour l'année 2022, on note une diminution du nombre de fiches émises, avec cependant plus de 300 fiches enregistrées. La répartition s'est équilibrée entre Bruit et Odeurs alors que les alertes concernant le Bruit était largement prédominantes depuis 2020. Des alertes Poussières ont été émises dans le contexte d'événements météorologiques exceptionnels sur le stockage de tourbe à Saint Bernard. Ce sujet a été largement débattu au cours des réunions précédentes et le problème semble avoir été résolu.

On constate toujours le plus grande nombre d'alertes provenant de la commune d'Anglet.

Les industriels ont formulé des réponses quasi systématiquement (sauf congés ou arrêt maladie/maternité).

La limite du système se situe dans l'identification des sources. Concernant le bruit, l'entreprise CELSA France est clairement ciblée par les alertes. Concernant les odeurs, c'est plus difficile. Cela fait l'objet d'un travail spécifique avec ATMO NA pour proposer la mise en place d'une action spécifique à partir de 2024.

Pascal MARTY – CCI Bayonne Pays Basque

Il y a des entreprises qui ne répondent à aucune fiche de nuisance, comme DUBOS TP et les Abattoirs. Ces entreprises ont décidé de ne pas répondre et cela devrait être signalé.

Valérie BEDERE – SPPPI Estuaire Adour

A ce jour, la procédure concerne les membres du SPPPI. Les deux entreprises citées ne le sont pas. Nous signalons cette difficulté depuis plusieurs années car certaines odeurs semblent bien caractéristiques de leurs activités (bitume et excréments). Au niveau de l'animation du SPPPI, nous n'avons aucune légitimité pour les interpeler. Nous avons rencontré un responsable des abattoirs qui n'avait pas souhaité donner suite. L'entreprise DUBOS TP semble émettre régulièrement des émissions atmosphériques avec des odeurs bien spécifiques mais ne fait partie du SPPPI. Nous sommes ouverts à toute proposition pour intégrer ces sites potentiellement sources.

Francis GONZALEZ – Maire de Boucau

J'ai noté 110 alertes sur 3 mois. C'est beaucoup et je ne suis pas convaincu que nous ayons des réponses à toutes ces nuisances.

Christian BILHERE – AMIC

Sur Anglet, on constate le phénomène inverse. En phase 1, les riverains produisaient des fiches alertes. En phase 2, observant quantité de manques, les riverains cessent de produire les fiches et passent sur d'autres modes.

Natacha MELQUIOT – CELSA France

On a reçu de nombreuses plaintes depuis avril notamment. Il nous faut a minima 48h pour traiter chaque plainte. Face à la recrudescence, on n'est plus en capacité d'y répondre correctement. Cette année, on n'aura pas le même taux de réponses.

M. BOTELLA – AHQSB

Il reste un manque aussi sur la connaissance des divers acteurs des engrais (hors TIMAC AGRO). On a déjà demandé d'en avoir le détail. Les transbordements génèrent énormément de poussières. Nous demandons la prise en compte de ces activités.

Nous avons également des remontées concernant des odeurs qui proviendraient de CANOPIA, par vent d'est. Je me tiens à la disposition pour appeler l'entreprise en cas de nouveau constat.

Laurence HARDOUIN – SPPPI Estuaire Adour

A la suite de votre précédente intervention sur le sujet de CANOPIA, je me suis renseignée auprès de BIL TA GARBI et de Martine BISAUTA. D'après les informations recueillies, il n'y a pas eu d'événement particulier ou d'alerte des riverains à leur niveau. Il y a eu un période d'arrêt pour travaux lorsque vous nous aviez saisi en premier lieu. Je ferai passer le message à nouveau.

Fabien LUSSON – ALKION TERMINAL BAYONNE

Nous avons eu des incidents odeurs sur le site qui ont été traités. Malheureusement, des démarches administratives ont été lancées à l'encontre d'ATB, ce qui m'amène à avoir un droit de réserve. Je ne peux pas être totalement transparent actuellement. On a poursuivi le travail avec le client et on est parvenu à une solution satisfaisante.

Christian BILHERE – AMIC

La lassitude des riverains ne provient pas du délai de réponse, mais du fait que cela fait des années que le problème du bruit est soulevé et que rien ne se passe. A 1500m, on constate une soufflerie à 55dB et des pic à 70dB à 1h du matin.

Jean-Claude ARDIACO – ADALA

Il y a quelques années, on a parlé d'une trémie dépoussiérée au niveau des déchargements des produits. Actuellement, on voit régulièrement un nuage de poussières sur le quai européen et on constate aussi des fuites au niveau du brouettage. Le trafic de produits pulvérulents (souffre stocké dernièrement en vrac sur les quais) va-t-il être maintenu ?

Freddy LAJUSTICIA – CCI BAYONNE PAYS BASQUE

On a des produits compliqués, notamment en engrais. Le souffre n'est pas pulvérulent et le stockage en vrac sur le quai a été exceptionnel. On est autorisé à le faire.

Concernant le brouettage, les camions doivent être étanches et bâchés. Effectivement, on a eu un dysfonctionnement, au niveau du manutentionnaire, qu'on a fait régulariser rapidement. On a une trémie mécaniquement dépoussiérante, ainsi qu'une procédure propre aux pulvérulents qui nous permet de stopper la manutention dès que le vent est défavorable. On a testé la brumisation qui n'a pas donné de résultat satisfaisant.

Tous types de trafic sur le quai public ne doit pas générer de poussières.

Mathieu BERGE – Région Nouvelle-Aquitaine

On a évoqué ces sujets dernièrement en conseil portuaire. Il faut qu'un plan de progrès soit établi pour qu'on puisse avancer. On pourra présenter les différentes expériences et opportunités en SPPPI.

Francis GONZALEZ – Ville de Boucau

D'où l'intérêt de la communication que j'évoquais lors de la précédente réunion avec un calendrier des actions.

Pascal MARTY – CCI BAYONNE PAYS BASQUE

On travaille sur ce sujet, y compris sur l'amélioration des bennes. C'est un sujet qui préoccupe tous les ports. Dans le cadre du SPPPI, on pourrait faire un groupe de travail spécifique.

Christian BILHERE – AMIC

Qui dans cette assemblée fait des recherches sur le bruit ?

Valérie BEDERE – SPPPI Estuaire Adour

Pas de réponse à cette demande.

Natacha MELQUIOT – CELSA France

Demande la suppression des plaintes injurieuses.

Valérie BEDERE – SPPPI Estuaire Adour

A la demande des associations et industriels, pour raccourcir le circuit, nous avons mis en place une diffusion directe depuis la plateforme (aux fichiers internes SPPPI, pas de diffusion grand public). A ce jour, aucune modération n'est faite. On peut prévoir de retirer la partie destinée aux commentaires dans la fiche.

Mathieu BERGE – Région Nouvelle-Aquitaine

Je pense qu'il ne faut pas diffuser les fiches à caractère raciste ou discriminatoire. Il faut les filtrer en amont.

Valérie BEDERE – SPPPI Estuaire Adour

En attendant le nouveau système, je vais demander au prestataire une solution pour la modération.

Mathieu BERGE – Région Nouvelle-Aquitaine

Concernant le bruit, je rappelle que CELSA France avait présenté en plénière son plan de réduction des nuisances sonores. Des travaux ont été effectués. Ils sont, peut-être, insuffisants mais on ne peut pas dire que rien ne se passe. On ne peut pas être dans ce jeu de rôles si on veut faire avancer le débat.

Christian BILHERE – AMIC

Il n'y a pas de jeu de rôles. L'AMIC signale, depuis 3 ans, la problématique des nuisances sonores et constate qu'aucune baisse des niveaux n'est enregistrée. L'AMIC maintient sa question : qui cherche à baisser les nuisances sonores ?

Mathieu BERGE – Région Nouvelle-Aquitaine

Pouvez-vous dire qu'il n'y a pas eu de présentation en plénière et de travaux ? Je suis d'accord sur le fait qu'on doit continuer à travailler pour améliorer la situation mais on ne peut pas laisser dire que personne ne s'occupe de ce sujet. Je me suis entretenu avec le maire d'Anglet et je lui ai proposé que nous organisions une réunion entre les services de l'Etat, la commune et la Région pour avancer.

Valérie BEDERE – SPPPI Estuaire Adour

Vous pourrez également constater sur les cartographies que les contributeurs se renouvellent.

Pour les odeurs, la typologie dominante est toujours la même.

Pour le bruit l'usine CELSA est citée comme source principale.

Je n'entre pas plus dans le détail car il n'y a pas d'élément nouveau par rapport aux années précédentes.

Comme évoqué en début, nous travaillons sur une action qui permettra d'élargir le périmètre et de cartographier l'ensemble des sources potentielles de nuisances. Une proposition sera faite en prochaine plénière.

## Réflexion Station de mesures industrielles

### M. FEUILLADE – ATMO NA

L'idée n'est pas de refaire une présentation exhaustive, déjà faite en diverses instances (plénière, bureau et groupe de travail).

Dans le cadre du GT du 2 juin dernier, un travail sur les molécules les plus pertinentes a été fait. Il a été convenu de limiter le nombre de polluants au niveau de la station fixe, pour des raisons de rationalité, d'intérêt et de coûts.

La présentation complète est jointe.

La dispositif à l'écran synthétise les propositions finales à l'issue de l'ensemble des échanges.

## Sollicitations des associations et croisement avec l'intérêt ARS et DREAL (après regard sur les arrêtés)

Polluants mesurés <b>EN PRIORITE</b>	Matériels
Particules grossières PM <sub>10</sub>	Analyseur automatique
Particules fines PM <sub>2,5</sub>	Analyseur automatique
Oxydes d'azote (NOx)	Analyseur automatique
Ammoniac (NH <sub>3</sub> )	Tubes à diffusion (1 site, 8 prélèvements d'1 semaine)
Hydrogène sulfuré (H <sub>2</sub> S)	Analyseur automatique => par tubes à diffusion (1 site, 8 prélèvements d'1 semaine)
Métaux lourds : (As, Cd, Co, Cr <sub>total</sub> , Cr <sub>VI</sub> , Cu, Mn, Ni, Pb, Sb, Se, Zn, V)	Préleveur séquentiel (1 site, 8 prélèvements d'1 semaine) Jauge de dépôt (retombées) (1 site, 4* 1 mois)
HAP : Naphtalène	Tubes à diffusion (1 site, 8 prélèvements d'1 semaine)
COV : COV <sub>total</sub> , BTEX, styrène	Tubes à diffusion (1 site, 8 prélèvements d'1 semaine)
Dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )	Analyseur automatique

Polluants mesurés en <b>OPTION</b>	Matériels
COV : Méthylmercaptan, sulfure de diméthyle	Tubes à diffusion (1 site, 8 prélèvements d'1 semaine)
Dioxines furannes :	Préleveur séquentiel (1 site, 4 prélèvements d'1 semaine) Jauge de dépôt (retombées) (1 site, 4* 1 mois)



Travaux du GT n°3 du 02/06/2023 pour priorisation

8 Station fixe Etudes Non retenu 07/07/2023

## Implantation potentielle : zoom



- Zone d'implantation établie en concertation avec la DREAL et l'ARS : zone d'intérêt de l'étude de zone
- Et polluants en études : au droit de la station ou déplacement annuel concerté (à définir) avec les parties prenantes

10

Plénière S3PI

07/07/2023

## Enveloppe financière : investissement station fixe

Investissement global : ordre de grandeur affiné

Matériels station : investissements	Nombre	Coûts nets de taxes
Cabine de mesure, dalle, alimentation électrique, climatisation et têtes de prélèvement (hors analyseurs)	1	48 000 €
Informatique : station d'acquisition de mesure	1	6 000 €
Analyseur d'oxydes d'azote	1	11 000 €
Analyseur particules grossières PM <sub>10</sub> selon NF EN 16450	1	25 000 €
Analyseur particules fines PM <sub>2,5</sub> selon NF EN 16450	1	26 000 €
Tubes à diffusion ammoniac	--	En fonctionnement
<b>TOTAL</b>		<b>116 000 €</b>

11

Plénière S3PI

07/07/2023

## Enveloppe financière : fonctionnement station fixe

Fonctionnement : ordre de grandeur affiné

Coûts de fonctionnement (base)	Nombre	Coûts nets de taxes
Amortissement des matériels sur 10 ans	1	11 600 €
Consommables, gaz étalon, petits matériels, pièces détachées maintenance préventive et curative, véhicules	1	11 600 (10% de l'investissement / an) + 2 670 € véhicules
Mesure du NH <sub>3</sub> (tube à diffusion)	1 site avec 8 prélèvements d'1 semaine par an	699 €
Main d'œuvre technique : maintenance, métrologie, chaîne d'étalonnage, gaz étalon, validation des données Main d'œuvre ingénieurs : validation des données, diffusion, bilan/bulletin	1	12 880 €
<b>TOTAL (par an)</b>		<b>39 449 €</b>

Si branchement électrique non pris en charge par les partenaires : prévoir environ 12 250 € en sus (soit 51 699 €)

12

Plénière S3PI

07/07/2023



## Enveloppe financière : fonctionnement mesures en études

Fonctionnement : ordre de grandeur affiné

Coûts de fonctionnement (base)	Nombre	Coûts nets de taxes solution de base hors option
Amortissement des matériels sur 10 ans au prorata	1	292 €
Consommables, gaz étalon, petits matériels, pièces détachées maintenance préventive et curative, véhicules, + électricité	1	292 (10% de l'investissement au prorata an) + 1 748 € (véhicules + électricité)
Mesure de 13 métaux dans l'air ambiant (préleveur) (As, Cd, Co, Cr total, Cr VI, Cu, Mn, Ni, Pb, Sb, Se, Zn, V)	1 site avec 8 prélèvements d'1 semaine par an	2 832 €
Mesure de 13 métaux dans les retombées atmosphériques (jauges) (As, Cd, Co, Cr total, Cr VI, Cu, Mn, Ni, Pb, Sb, Se, Zn, V)	1 site avec 4 prélèvements d'1 mois par an	1 561 €
Mesure des BTEX : benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes (tube à diffusion)	1 site avec 8 prélèvements d'1 semaine par an	612 €
Mesure des COV (C <sub>6</sub> -C <sub>12</sub> ), naphtalène et styrène (tube à diffusion)	1 site avec 8 prélèvements d'1 semaine par an	1 912 €
Mesure H <sub>2</sub> S par tubes à diffusion	1 site avec 8 prélèvements d'1 semaine par an	1 061 €
Main d'œuvre technique : maintenance, métrologie, chaîne d'étalonnage, gaz étalon, validation des données Main d'œuvre ingénieurs : validation des données, diffusion, bilan/bulletin	1	8 280€
<b>TOTAL (par an)</b>		<b>18 590 €</b>

13

partenaire air NOUVELLE-AQUITAINE

Michel BOTELLA – AHQSB

J'ai été surpris de voir disparaître les dioxines et furanes. Je n'ai pas souvenir qu'on ait écarté ces polluants en GT. Je rappelle que nous avons inscrit l'étude de zone, en 2012, à partir du dans le PRSE2, en tant que point noir environnemental. Lors de la fusion des ferrailles, il peut y avoir des émissions de dioxines et furanes (relevées par le passé dans la cour de l'école Notre Dame des Forges, étude Eurolorraine). Quelle est la température de fusion dans le four ?

Natacha MELQUIOT – CELSA France

La température est de 1600°.

Il faut préciser que nous avons des mesures qui sont effectuées à la sortie de la cheminée et dont les résultats sont très en deçà des seuils. En revanche, les relevés dans l'atmosphère contiennent des polluants provenant potentiellement d'autres sources. On ne peut pas faire de corrélation avec nos émissions.

Michel BOTELLA – AHQSB

On ne peut pas se satisfaire de la norme quand il s'agit de produits toxiques. Nous sommes dans le cadre du PRSE2 et on n'a aucune information sur la santé. Nous sommes dans une situation d'un port dans la ville. Si on ramène la mortalité nationale à notre territoire, on a peut-être une

trentaine quinzaine de morts localement dues à la pollution atmosphérique. On doit pouvoir obtenir une étude et une connaissance de la situation sanitaire.

Rémi FEUILLADE – ATMO NA

Pour les incinérateurs, il est demandé une température de 850° pour détruire les dioxines et furanes. Cela ne signifie pas qu'avec cette température on n'a aucune émission puisqu'on constate toujours un fond mesuré en sortie de cheminée.

On regarde les seuils et les enjeux locaux. Dans la première version on les avait en option. Lors du dernier GT, on a procédé à une priorisation qui n'a pas conduit à les retenir, en premier lieu.

Cependant, comme je l'ai dit, il est possible de positionner ces mesures en mode « étude » en parallèle de la station fixe. En termes de coûts, on ajoutera environ 5000€ de fonctionnement par an.

Christian BILHERE – AMIC

Satisfecit pour l'excellente expertise du groupe ATMO NA. L'AMIC serait plutôt pour une version la plus large quitte à réduire la voilure a posteriori si nécessaire.

Christophe BERTRAND – ARS NA

On n'a pas souhaité occulté certains paramètres. On a priorisé afin de cibler les molécules les plus pertinentes en fonction des enjeux locaux. Je rappelle que l'ARS a saisi Santé Publique France pour évaluer la pertinence de réaliser des études épidémiologiques localement.

Michel BOTELLA – AHQSB

J'ajoute que j'ai pu assister aux travaux de la commission environnement de la Cour des Comptes. Le surcoût pour la collectivité s'élève à 100 milliards d'euros par an. Des voies de recherches santé-environnement sont engagées notamment par INERIS. Nous pouvons nous en saisir et en profiter.

Fabrice ROSAY – Sous-préfecture de Bayonne

Il n'est pas question qu'il y ait des moyens au niveau national dont le local ne se saisirait pas. Si des moyens sont disponibles, nous nous en saisirons.

Je reviens sur la relation entre la ville et le port. Ce n'est pas ma première expérience de ce type de situation, je crois que dans la plupart des cas, historiquement le port était présent avant la ville.

Francis GONZALEZ – Ville de Boucau

Je rappelle que le Port s'est créé avec les forges de l'Adour et ses 2000 salariés. Les 2 se sont développés en même temps.

Mathieu BERGE – Région Nouvelle-Aquitaine

Le quartier Chiberta est apparu en 1927.

La Région sera prête à participer fortement à l'investissement si on décide collectivement de créer cette station.

J'ai compris qu'on n'est pas obligé de faire toutes les études en même temps et sur la durée. Cela nous permettrait de trouver une meilleure soutenabilité financière.

Enfin, si on est prêt à financer très fortement les investissements, il nous apparaîtrait pertinent que d'autres partenaires s'impliquent dans le fonctionnement, notamment pour qu'on ne puisse par nous reprocher a posteriori un manque de neutralité.

Laurence HARDOUIN – SPPPI Estuaire Adour

Merci à tous pour vos contributions. Nous allons faire le tour des potentiels financeurs cet été et nous revenons vers vous à la rentrée avec une proposition complète.

**Questions diverses****Mme HARDOUIN – SPPPI Estuaire Adour**

Je vous propose que nous passions aux questions diverses.

Plusieurs associations nous ont transmis leurs demandes que nous avons relayées aux services compétents.

**Deux notes ont été transmises par la DREAL NA et l'ARS NA comportant des réponses aux questions les concernant. Elles sont jointes au CR.**

**Des réponses ont été transmises après la réunion et ont été intégrées dans le CR.**

Michel BOTELLA – AHQSB/SEPANSO 64

Je renouvelle ma question concernant l'aménagement de toilettes au niveau de la plage de la Digue à Tarnos.

Isabelle NOGARO – Ville de Tarnos et Communauté de Communes le Seignanx

Vous aviez posé la question à mon collègue M. MABILLET qui vous a répondu que nous sommes actuellement en travaux de construction de la voie de contournement. Un plan plage sera mis en place à la suite de ces aménagements afin de définir les équipements publics dont les toilettes (qui ne me semblent pas être essentielles dans le cadre du SPPPI). Ces aménagements devront être positionnés en prenant en compte la montée des eaux.

Michel BOTELLA – AHQSB/SEPANSO 64

C'est une question essentielle, au contraire, car il y a de nombreux chauffeurs routiers en lien avec le port qui dorment ou stationnent dans leur camion aux abords de la Digue. Il s'agit d'une considération minimale à l'égard de ces travailleurs. Nous alertons sur cette question d'hygiène.

Isabelle NOGARO – Ville de Tarnos et Communauté de Communes le Seignanx

On est bien d'accord sur ce point.

Michel BOTELLA – AHQSB/SEPANSO 64

Nous renouvelons la demande du réseau de mesure de la qualité des eaux estuariennes entre le Bec du Gave les 2 gaves et l'embouchure de l'Adour, comme envisagé en 2004 suite à l'étude S3PI Eau menée par l'UPPA sur 3 ans. Proposition renouvelée par le Préfet 40, M Guyot, en 2008. Par deux fois ces propositions n'ont pas été retenues par des décideurs. En 2023, les enjeux d'eutrophisation-désoxygénation, notamment la présence de macro et microalgues toxiques, nous conduisent à demander à nouveau cette mise en place.

Freddy LAJUSTICIA – CCI BAYONNE PAYS BASQUE

L'IMA et IFREMER ont des études historiques qui démontrent qu'on est plus chargé en nitrate et phosphate au niveau du pont Grenet qu'à l'embouchure.

Christian BILHERE – AMIC

Je renouvelle la demande concernant les nuisances sonores. Peut-être pourrait-on créer un GT sur ce point.

L'AMIC a demandé un point sur des rejets direct d'eaux usées à Bayonne.

Laurence HARDOUIN – SPPPI Estuaire Adour

J'ai interrogé les services de la ville de Bayonne. Ces rejets ont été mis en conformité depuis février 2022. Tous les raccordements ont été effectués.

**Compléments par M. ARNAUD – DDTM 64**

**Mail de M. Laurent MELCHIOR**

**Direction Exploitation ELMN – Secteur Côte Basque Adour**

**Responsable Régie Eau et Assainissement Bayonne et Boucau**

A l'origine, le n°18 Quai de Lesseps ne disposait pas de raccordement au réseau d'assainissement des eaux usées de l'agglomération. Un collecteur pluvial traverse par contre historiquement la parcelle car il collecte les eaux pluviales d'une partie de la citadelle (point exutoire identifié et connu des services de l'agglomération et des services de l'Etat).

Lors de l'installation d'un point d'accueil, des installations générant des eaux usées ont été raccordées sur le collecteur pluvial à l'intérieur de la parcelle sans que nos services n'aient été sollicités.

Ce raccordement a été mis en évidence notamment à l'occasion d'une enquête portée par les services de l'Etat que je remercie pour préciser les points de raccordements séparatifs des eaux usées et des eaux pluviales de la Citadelle de Bayonne.

Suite à cela, nous avons alerté les services de la Ville de Bayonne.

Suite à ce signalement, la Ville de Bayonne a commandé à l'Agglomération Pays Basque la création d'un branchement au réseau d'assainissement des eaux usées, travaux opérés sous maîtrise d'œuvre interne par notre entreprise au marché à bons de commande. L'arrêté de circulation date du 07 février 2022.

Un branchement a été créé à la charge de la Ville de Bayonne tout comme le raccordement interne sur 15 mètres à l'intérieur de la parcelle.

Les photos qui circulent datent d'avant les travaux de mise en conformité.

Enfin, pour confirmer l'intervention, vous trouverez ci-après les vues Google Maps d'août 2020 (avant travaux de raccordement) et de juillet 2022 (après travaux de raccordement).



Aussi, je vous confirme que le n°18 Quai de Lesseps est bien raccordé au réseau d'assainissement des eaux usées.

Nous nous rendons disponible pour effectuer une visite sur site si nécessaire.

Christian BILHERE – AMIC

J'ai un doute sur les raccordements effectués en amont du pont Grenet.

Mathieu BERGE – Région Nouvelle-Aquitaine

La Région a réalisé un inventaire complet des émissaires de la zone portuaire. Les investigations se poursuivent pour identifier et régulariser les rejets qui s'y produisent. Les industriels sont raccordés et suivis. Les travaux ont été présentés en SPPPI et la mise à jour sera présentée dans l'année.

Christian BILHERE – AMIC

L'AMIC renouvelle sa demande d'effectuer une étude sanitaire sur l'Estuaire de l'Adour.

Je rappelle également que l'AMIC a formulé il y a 3 ans une demande d'intégration aux CSS.

Enfin, peut-on avoir un point d'avancement sur les injonctions du Tribunal Administratif de Pau à l'égard de l'Etat.

Fabrice ROSAY – Sous-préfecture de Bayonne

Les préfets ont fait appel de la décision. Cependant, les arrêtés ont été préparés afin de répondre aux injonctions en exécution de la décision du tribunal.

Frédéric DUBERT – DREAL NA

L'arrêté a été signé par le préfet des Pyrénées Atlantiques et se trouve en transit pour la signature par le préfet des Landes. Il devrait sortir avant le 27 juillet date prévue par le jugement du tribunal.

Michel Botella AHQSB.

Observe que cet arrêté ne sera pas présenté en CODERST selon la position de Monsieur le Sous Préfet.

Christian BILHERE – AMIC

L'AMIC demande que la ZIP figure dans tous les plans et schémas locaux. La ZIP n'apparaît pas dans le PPBE.

Laurence HARDOUIN – SPPPI Estuaire Adour

De mon point de vue, les plans et schémas n'excluent pas la zone.

Jean-Claude ARDIACO – ADALA

Où en est-on de l'appel du jugement du TA de Pau par le Ministère de la transition écologique?

Fabrice ROSAY – Sous-préfecture de Bayonne

Nous n'avons pas d'information à ce stade.

Jean-Claude ARDIACO – ADALA

Pourrait-on effectuer une analyse des poussières récupérées dans la trémie du dépoussiéreur ? Compte tenu de ce qu'on récupère sur les bords des fenêtres et sur les terrasses, on s'interroge sur la nature des poussières.

Frédéric DUBERT – DREAL NA

On a une analyse granulométrique et physico-chimique des poussières des trémies du dépoussiéreur, en majorité composé de zinc et de fer.

Natacha MELQUIOT – CELSA France

Je transmettrai les résultats à la DREAL pour diffusion.

Jean-Claude ARDIACO – ADALA

Le port maritime de Bordeaux a présenté une évaluation du réchauffement climatique. Qu'en est-il pour Bayonne ?

Pascal MARTY – CCI BAYONNE PAYS BASQUE

Cette étude est menée dans le cadre du fonds européen SUDOE. Nous y sommes associés par le biais de l'association des ports de Nouvelle-Aquitaine dont nous sommes membres. L'objet du financement est également de partager avec les autres ports.

Mathieu BERGE – Région NA

Dans les études pour les aménagements à venir, un volet prospectif prend en considération la montée des eaux et le réchauffement climatique. De nombreux projets urbains sont également concernés.

Michel BOTELLA – AHQSB

L'accident du remorqueur nous interpelle. Peut-on avoir des informations ?

Eric HAUSSER – Capitainerie

Je n'ai pas de précision. Les enquêtes sont en cours. Au niveau de la réglementation portuaire, tout était conforme.

Michel BOTELLA – AHQSB

Le gouvernement s'est engagé sur les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) qui concernent les ICPE.

Frédéric DUBERT – DREAL NA

Il y aura un inventaire au mois de septembre dans les sites concernés. On ne sait pas ce qui sera fait par la suite.

Christophe BERTRAND – ARS NA

Cf Note jointe.

Christian BILHERE – AMIC

Nous demandons que la CAPB soit associée au tour de table pour le financement de la station de mesure (en lien avec les impôts).

Laurence HARDOUIN – SPPPI Estuaire Adour

Je vous rappelle que je siége au SPPPI au titre de la CAPB.

La CAPB contribue au fonctionnement du SPPPI à hauteur de 7000€ chaque année.

Fabrice ROSAY – Sous-préfecture de Bayonne

Quelques mots pour conclure.

Je distingue plusieurs éléments qui me semblent refléter le fonctionnement de cette instance.

- Il y a des sujets de fond qui sont traités et un travail de fond qui est réalisé.
- La façon de travailler et de se dire les choses est importante.
- La communication peut être un axe de travail à compléter.
- Globalement, de nombreux champs sont investis par les membres du SPPPI. Certains semblent revenir de façon récurrente. Il pourrait être utile de dresser un tableau de suivi permettant de cocher les sujets au fil de leur traitement.
- Les efforts pourraient être structurés pour optimiser les participations des uns et des autres.
- On pourrait avoir des projets en matière de recherche et d'innovation.

Je vous remercie de m'accepter dans cette instance (vous n'avez pas trop le choix) et je vous retrouve lors de notre prochain rendez-vous.

Laurence HARDOUIN – SPPPI Estuaire Adour

Je vous remercie Monsieur le sous-préfet de Bayonne, Monsieur le sous-préfet de Dax, Monsieur BERGE, Monsieur FEUILLADE. Je remercie l'ensemble des participants pour la richesse des

échanges et je vous souhaite un très bel été avant de nous retrouver en plénière au mois de septembre.